



La Société de Tir de la Plaine de l'Ain



Premier challenge Yvette Mortel

Stand de tir : 336, chemin de l'Écopole 01800 PÉROUGES

Position GPS : N 45°51'12.33" - E 05°10'49.01"

Horaires de tir

Séries « cibles » : de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00 (dimanche 16h00)

Séries « plateaux » : 9h00 ; 10h30 ; 14h00 ; 15h30 ; 17h00 (dimanche après-midi une seule série à 14h30)

Les horaires peuvent varier selon les possibilités du stand et de l'organisation

Règlement applicable

Sécurité et règles : Arquebusiers de France

Classement unique ; avantage à l'origine en cas d'égalité

Cinq tireurs maxi par série de trap

Spécificités

Sébastopol intégré à Camerone

Bugeaud intégré à Pontcharra

Berdan intégré à Capitaine Gras

Trophée Yvette Mortel

Vainqueur : le meilleur total individuel sur les disciplines Le Mat, Vincennes, Delvigne

Le trophée est remis en jeu chaque année

Remise des prix

Dimanche 05 septembre à 17h00

Une seule récompense pour les disciplines comptant moins de trois tireurs

Horaires des repas

Samedi et dimanche : à partir de 12h00

Organisation de l'intendance

Afin de faciliter au mieux la gestion de ce premier challenge, le club vous remercie de veiller impérativement à réserver vos repas et vos engagements en adressant votre chèque à l'adresse suivante :

S.T.P.A 3, lotissement Claires Fontaines 01150 SAINT VULBAS

Ordre du chèque : S.T.P.A.

Délai de rigueur : 06 août 2021

Contacts téléphoniques si nécessaire

06 12 95 75 64 (Bernard Capitaine des Arquebusiers de l'Ain)

06 63 75 29 12 (Martial Arquebusier de l'Ain)

06 72 90 38 51 (Michel Président de la S.T.P.A.)

Site : <http://www.club-de-tir-stpa.fr>

courriel : ste-tir-plaine-ain@orange.fr